



## 4-6 septembre 2026, Samarcande (Ouzbékistan) 12e Conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'UIP

Réaffirmer les droits de l'homme, la justice et la dignité pour tous en période de crise



Union interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.



#YoungMPs

### Note d'information

#### CONTEXTE

En 2010, lors de la 122<sup>e</sup> Assemblée de l'Union interparlementaire de l'UIP à Bangkok (Thaïlande), les Parlements membres de l'UIP ont adopté une résolution historique intitulée *La participation des jeunes au processus démocratique*. Celle-ci énonce que la réalisation d'une démocratie véritable exige une participation pleine et active des jeunes et des organisations de la jeunesse aux processus démocratiques aux niveaux local, national, régional et international. Dans cette optique, l'UIP a créé en 2013 le Forum des jeunes parlementaires, un organe officiel et permanent destiné à renforcer la représentation des jeunes dans les parlements et au sein de l'UIP, en termes tant quantitatifs que qualitatifs.

En 2014, l'UIP a mis en place le mécanisme de la Conférence mondiale annuelle pour : 1) renforcer le rôle des jeunes parlementaires et la participation des jeunes aux activités parlementaires ; 2) formuler des recommandations sur les activités et le programme de l'UIP en tenant compte du point de vue des jeunes ; et 3) contribuer aux efforts de mise en réseau, de solidarité et de renforcement des capacités, en élargissant l'approche des jeunes aux questions d'intérêt commun.

Les onze dernières conférences mondiales ont porté sur différents thèmes, notamment : la participation des jeunes à la vie politique et au processus démocratique (Suisse, 2014) ; la démocratie, la paix et la prospérité (Japon, 2015) ; les objectifs de développement durable (Zambie, 2016) ; l'inclusion économique, sociale et politique (Canada, 2017) ; la promotion de la durabilité et la protection des intérêts des générations futures (Azerbaïdjan, 2018) ; la réalisation des ODD et l'autonomisation des jeunes grâce à la protection sociale (Paraguay, 2019) ; la place des jeunes dans la reprise post-COVID-19 (2021, conférence en ligne) ; la lutte contre les changements climatiques (Égypte, 2022) ; la transformation numérique et l'innovation (Viet Nam, 2023) ; la préservation en toute circonstance de l'éducation et de l'emploi (Arménie, 2024) ; et l'union des générations en faveur de l'égalité des sexes (Pérou 2025).

#### DATE ET LIEU

La douzième Conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'UIP se tiendra à Samarcande (Ouzbékistan) sur le thème ***Réaffirmer les droits de l'homme, la justice et la dignité pour tous en période de crise***. Elle aura lieu du 4 au 6 septembre 2026.

Les séances de travail officielles de la Conférence se dérouleront les 4 et 5 septembre 2026. Le troisième jour de la Conférence (6 septembre) est réservé à un programme culturel organisé par le Parlement hôte (d'autres précisions seront fournies séparément).

#### PARTICIPATION

Tous les Parlements membres de l'UIP seront invités à envoyer une délégation de jeunes parlementaires (**âgés de moins de 40 ans**) pour participer à la Conférence. En règle générale, chaque délégation de parlement monocaméral peut compter jusqu'à quatre membres. Les parlements bicaméraux peuvent inscrire jusqu'à huit parlementaires. Les parlements sont invités à envoyer une délégation représentant équitablement les deux sexes, comprenant au maximum deux membres du personnel parlementaire.

Les Membres associés et les observateurs de l'UIP spécialistes des questions concernant les jeunes sont également invités à prendre part à la Conférence, tout comme un nombre restreint d'associations, d'organisations et de parlements régionaux et internationaux de jeunes.

#### DÉROULEMENT DES DÉBATS

Conformément à la pratique de l'UIP, tous les délégués bénéficieront du même temps de parole. Pour rendre les débats aussi fructueux, enrichissants et respectueux que possible, les règles suivantes seront appliquées :

- Il ne sera pas établi de liste préalable d'intervenants pour les points de l'ordre du jour. Les présidents de séance établiront une liste d'intervenants parmi les participants qui demanderont

la parole au début d'une réunion-débat. Les présidents de séance s'efforceront d'assurer un équilibre entre les sexes et aussi les régions parmi les intervenants qui prendront la parole.

- Il sera demandé aux participants de ne pas lire des déclarations rédigées à l'avance, mais plutôt de prendre la parole spontanément pour créer des échanges animés. Sous réserve des dispositions que pourront prendre les présidents de séance au vu des circonstances, les participants pourront apporter des contributions orales qui ne devront pas dépasser trois minutes. Ils pourront s'exprimer plusieurs fois sur chaque point, en particulier pour répondre à d'autres interventions.
- Les participants s'abstiennent de tenir des propos injurieux, diffamatoires, intolérants, sexistes, racistes ou xénophobes, ou incitant à la haine et à la violence. Les présidents de séance ont le droit de rappeler à l'ordre un intervenant qui ne s'en tient pas au sujet traité ou qui porte préjudice au débat par l'utilisation de propos injurieux, discriminatoires ou haineux. Si le trouble persiste ou si une nouvelle infraction est commise, l'intervenant peut se voir refuser le droit de continuer à s'exprimer. Le président peut décider de désactiver le microphone de l'intervenant.

## LANGUES ET INTERPRÉTATION

Les langues officielles de l'UIP sont l'anglais et le français. Néanmoins, l'interprétation simultanée sera assurée depuis et vers l'anglais, l'arabe, l'espagnol et le français.

Le Sénat de l'Oliy Majlis fournira un système d'interprétation simultanée sur le lieu de la Conférence. Seules, six cabines d'interprétation supplémentaires seront mises à la disposition des délégations nationales qui souhaitent venir avec leur propre équipe d'interprètes. Elles seront attribuées dans l'ordre de réception des demandes. Les demandes de cabines d'interprétation simultanée supplémentaires doivent être faites en remplissant le formulaire qui figure à l'annexe 1 et en l'envoyant par courriel au Parlement hôte. Les délégations prennent elles-mêmes en charge les frais de location des cabines et les honoraires de leurs interprètes.

Les langues de travail pour les activités et événements autres que les séances de la Conférence seront l'anglais ou le français.

## INSCRIPTIONS

Les parlements et les organisations invités à la Conférence sont priés [d'inscrire leurs participants en ligne](#) d'ici au 28 août 2026.

**Veillez noter que les inscriptions effectuées après cette date ne seront pas garanties.**

Afin de faciliter l'accueil à l'arrivée et au départ, ainsi que les autres dispositions logistiques prises par le Parlement hôte, les délégations sont priées de remplir le [formulaire de voyage en ligne](#). Veuillez vous assurer de sélectionner « 12<sup>e</sup> Conférence mondiale des jeunes parlementaires en coopération avec l'Union interparlementaire » à la rubrique « Sélectionnez l'événement ».

Pour toute question, les coordonnées de l'UIP et du Parlement hôte figurent ci-dessous :

<b>Union interparlementaire</b>  5, chemin du Pommier 1218 Grand-Saconnex Suisse  Courriel : <a href="mailto:postbox@ipu.org">postbox@ipu.org</a> Tél. : +41 22 919 41 50.	<b>Secrétariat du Sénat de l'Oliy Majlis de la République d'Ouzbékistan</b>  9 Islam Karimov Street Tachkent 100 078 Courriel : <a href="mailto:events@senat.uz">events@senat.uz</a> Tél. : (+99 878) 238-28-37 WhatsApp et Telegram : (+99 897) 776-06-81
---	---

## VISAS

Tous les délégués à la Conférence pénétrant sur le territoire ouzbek doivent être en possession d'un passeport d'une validité minimum de trois mois à compter de la date d'arrivée.

Conformément à la législation de la République d'Ouzbékistan, les ressortissants étrangers ne peuvent pénétrer sur le territoire ouzbek ou transiter par son territoire que s'ils sont en possession d'un visa d'entrée, à l'exception des ressortissants des pays pour lesquels un régime d'exemption de visa est en vigueur en Ouzbékistan, conformément aux traités internationaux bilatéraux et aux décrets du Président de la République d'Ouzbékistan. La liste complète de ces pays ainsi que la période de

séjour autorisée sans visa peuvent être consultées sur le [site web du Parlement hôte](#).

Les visas seront délivrés gratuitement à tous les délégués officiels inscrits à la douzième Conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'UIP.

Si un participant remplit les conditions requises et préfère un [e-Visa](#), il peut utiliser le système électronique, mais il devra s'acquitter du paiement, car ce système est destiné exclusivement à la délivrance de visas de visiteur. Si un participant peut prétendre à un e-Visa et préfère bénéficier de cette option, mais ne souhaite pas prendre en charge les frais correspondants, il est prié d'écrire à [visas@senat.uz](mailto:visas@senat.uz).

Si votre pays ne figure pas sur la liste des pays admis à bénéficier d'une autorisation d'entrée sur le territoire sans visa ou pouvant prétendre à l'obtention d'un visa au moyen du système e-Visa, nous vous prions de bien vouloir prendre contact avec le secrétariat du Sénat à l'adresse ci-dessus afin de régler les questions relatives à votre visa pour l'Ouzbékistan.

Veillez noter que les demandes de visa seront acceptées jusqu'au 28 août 2026. Passé ce délai, aucune autre demande ni aucun document justificatif ne sera accepté.

Pour demander un visa à l'arrivée ou pour toute autre demande de renseignements sur les visas, veuillez écrire au secrétariat du Sénat à l'adresse ci-dessus, en indiquant « **Douzième Conférence mondiale des jeunes parlementaires** » dans l'objet de votre message.

## HÉBERGEMENT

Les frais d'hébergement et des repas sont à la charge des délégués. La liste des hôtels officiels de la Conférence est disponible sur le [site web du Parlement hôte](#). Pour plus d'informations, veuillez écrire à [events@senat.uz](mailto:events@senat.uz).

Les délégués sont priés de réserver leur hébergement à l'hôtel bien à l'avance, car la saison touristique en Ouzbékistan commence à l'automne et de nombreux hôtels risquent d'afficher complet pendant cette période.

## VOLS ET SERVICES D'ACCUEIL

Les délégués sont responsables de l'organisation et du financement de leur voyage en avion jusqu'à Samarcande.

Un comptoir d'accueil à l'aéroport international de Samarcande sera à la disposition de tous les participants. Le Parlement hôte assurera le transport de tous les délégués depuis l'aéroport jusqu'à leur hôtel officiel à leur arrivée, ainsi qu'à leur départ.

Toutes les délégations sont priées de fournir des informations précises concernant l'arrivée et le départ de leurs délégués (date et heure d'arrivée et de départ, ainsi que les détails du vol) au moyen du [formulaire de voyage en ligne](#).

## TRANSPORT LOCAL

Les hôtels et le lieu de la conférence se trouvent tous deux au sein du complexe touristique Silk Road Samarkand. Un certain nombre d'hôtels se trouvent à moins de cinq minutes à pied du lieu de la Conférence. Pour les hôtels situés plus loin au sein du complexe, des services de navettes seront mis en place entre les hôtels et le lieu de la conférence, ainsi que pour tous les événements officiels organisés dans le cadre de la Conférence.

Les délégués arrivant à Samarcande via Tachkent ou d'autres villes d'Ouzbékistan sont priés d'organiser eux-mêmes leur transport vers Samarcande et vice-versa. En dehors du programme officiel de la Conférence, les délégations souhaitant réserver des taxis pendant leur temps libre sont invitées à le faire auprès des entreprises recommandées par les hôtels officiels de la Conférence.

## BUREAU D'INSCRIPTION ET GUICHET D'INFORMATION

Les badges seront distribués sur le lieu de la conférence à partir de 9 heures le 3 septembre 2026.

## DÉJEUNER

Un déjeuner buffet sera offert à l'ensemble des délégués les 4 et 5 septembre 2026 sur le lieu de la Conférence. Un déjeuner sera également offert lors de l'activité culturelle le 6 septembre 2026.

## RÉCEPTION ET ÉVÉNEMENTS

Des informations sur la réception organisée par le Sénat de l'Oliy Majlis de la République d'Ouzbékistan seront communiquées en temps utile.

## INFORMATIONS MÉDICALES ET SANITAIRES

Des services de premiers secours et du personnel médical seront disponibles dans les hôtels respectifs ainsi que sur le lieu de la Conférence. Tous les frais médicaux seront à la charge des participants. Veuillez vous assurer de disposer d'une couverture maladie internationale.

Les personnes qui suivent un traitement médical sont invitées à apporter les médicaments nécessaires en quantité suffisante. Il convient d'informer au plus vite le secrétariat du Parlement hôte de toutes indications médicales spécifiques ou autres (besoins alimentaires, allergies, mobilité réduite, etc.) à l'adresse [events@senat.uz](mailto:events@senat.uz).

Il existe un hôpital de référence UIP : le Centre médical multidisciplinaire régional de Samarcande. Cet hôpital assurera une prise en charge médicale en cas de besoin pendant l'événement.

Il est également important que les participants qui prennent des médicaments sur ordonnance (y compris lunettes de vue ou dispositifs médicaux) apportent une copie de leurs ordonnances ou de la recommandation médicale correspondante.

## SÉCURITÉ

Toutes les mesures nécessaires seront prises pour assurer la sécurité de l'ensemble des délégués et des activités de la Conférence. Les participants sont tenus de porter en permanence leur badge d'identification de manière visible pendant les événements officiels. Toute perte de badge doit être immédiatement signalée au Parlement hôte.

## CLIMAT

En septembre, la température minimale moyenne à Samarcande est de 12 °C, et la température maximale moyenne en journée est de 24 à 26 °C.

## CHANGE

La monnaie nationale de l'Ouzbékistan est le sum (UZS). Le taux de change est d'environ 12 000 UZS pour 1 dollar américain et peut varier en fonction du taux officiel fixé par la Banque centrale d'Ouzbékistan. Les banques sont généralement ouvertes de 9 heures à 16 heures, du lundi au vendredi. Des services bancaires sont disponibles dans toutes les banques commerciales. La plupart des banques disposent de distributeurs automatiques acceptant les cartes Visa et MasterCard. On trouve des bureaux de change dans de nombreux quartiers de Samarcande.

La plupart des devises reconnues à l'échelle internationale peuvent être changées dans les banques commerciales, les hôtels et à l'aéroport international de Samarcande. La plupart des cartes de crédit sont acceptées dans la plupart des hôtels, restaurants et boutiques.

## TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'indicatif téléphonique de l'Ouzbékistan est +998, et l'indicatif local pour Samarcande est 66. Lorsque vous composez l'indicatif du pays, omettez le 0 (zéro) et ajoutez le numéro de téléphone : +998-66 + numéro de téléphone. Pour les appels internationaux, utilisez le format 00 + indicatif du pays + indicatif local + numéro de téléphone.

Les opérateurs de téléphonie mobile présents en Ouzbékistan sont les suivants :

- Uzmobil
- UMS
- Beeline

- Ucell
- Perfectum Mobile

Ces opérateurs proposent un accès à Internet via les réseaux GPRS, 3G, 4G et 5G. Les cartes SIM pour téléphones portables sont largement répandues. Toutefois, la loi exige que tout utilisateur ou acheteur d'une carte SIM en Ouzbékistan s'enregistre pour l'activer en présentant une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport). L'enregistrement de la carte SIM peut s'effectuer au point de vente.

## HEURES D'OUVERTURE DES COMMERCES ET DES BUREAUX

Les administrations sont ouvertes de 9 heures à 18 heures, du lundi au vendredi. Les commerces sont généralement ouverts de 8 heures à 22 heures, du lundi au vendredi, et de 10 heures à 20 heures le week-end. La plupart des marchés et des centres commerciaux sont ouverts tous les jours de 9 heures à 22 heures.

## CONSOMMATION DE TABAC

Il est interdit de fumer, y compris d'utiliser des cigarettes électroniques, à l'intérieur d'un lieu, quel qu'il soit, à Samarcande. Les informations concernant les endroits où il est permis de fumer sur les lieux de réunion seront communiquées ultérieurement.

## RÉGLEMENTATION DOUANIÈRE

Tout délégué souhaitant apporter du matériel électronique spécialisé en République d'Ouzbékistan doit remplir un formulaire douanier, téléchargeable à partir de [cette page web](#). Pour plus d'informations ou de précisions, veuillez écrire à [info@customs.uz](mailto:info@customs.uz) ou appeler le (+99 855) 502-55-69.

## FUSEAU HORAIRE

L'Ouzbékistan se trouve dans le fuseau horaire GMT+5.

## ALIMENTATION ÉLECTRIQUE

En Ouzbékistan, le courant est de 220 V CA, 50 Hz. On y trouve deux types de prises : les prises de type C et F. La prise de type C comporte deux broches rondes, tandis que la prise de type F comporte deux broches rondes et deux pattes d'attache pour mise à la terre sur les côtés. La plupart des hôtels fournissent des adaptateurs sur demande.

## NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

En Ouzbékistan, les numéros de téléphone d'urgence sont les suivants :

- Services d'ambulance : 103
- Police : 102
- Pompiers : 101
- Centre d'urgence : 1050

Pour obtenir des informations complémentaires ou de l'aide, vous pouvez vous adresser au secrétariat du Sénat de l'Oliy Majlis de la République d'Ouzbékistan par

Téléphone : (+99 878) 238-28-37

- Courrier électronique : [events@senat.uz](mailto:events@senat.uz), ou en consultant le
- [site web du Parlement](#)

**DOUZIÈME CONFÉRENCE MONDIALE DES JEUNES PARLEMENTAIRES DE L'UIP**

4-6 septembre 2026, Samarcande (Ouzbékistan)

**INSCRIPTION POUR LES CABINES D'INTERPRÉTATION**

Veillez remplir le formulaire et l'envoyer au **Parlement hôte**  
à l'adresse suivante : [events@senat.uz](mailto:events@senat.uz)

**DÉLÉGATION :** ..... (pays/organisation)

**Coordonnées**

Prénom		Autre prénom		Nom de famille	
Tél. :		Télécopie		Courriel	
Département		Fonction		Rattachement	
Adresse postale					
Ville/État		Code postal		Pays	

Date	Jour/mois	Heure	Heure : minute-heure : minute
Date	Jour/mois	Heure	Heure : minute-heure : minute
Date	Jour/mois	Heure	Heure : minute-heure : minute

- Note : Les cabines seront attribuées dans l'ordre de réception des demandes, et le paiement devra être effectué directement auprès du fournisseur.